



COMMUNIQUE du 22 octobre 2014

Laurent Wauquiez et les syndicalistes encouragent-ils la délinquance ?

Lors d'une manifestation anti-loup le 20 octobre dernier au Puy (Haute-Loire), des éleveurs se sont introduits dans la préfecture en créant la panique parmi le personnel après avoir forcé la grille, et le président de la FDSEA a déclaré offrir une prime de 1000€ pour le premier loup qui serait abattu dans le département. Les deux députés présents, Laurent Wauquiez et Jean-Pierre Vigier, ont apporté « un soutien sans faille » aux éleveurs.

La délinquance est-elle autorisée pour une catégorie de la population ?

Au-delà des actions violentes de certains éleveurs soutenus par des syndicats agricoles, rappelons que le loup est une espèce protégée par la loi en France et en Europe. La Directive Habitat-Faune-Flore demande de conserver le loup dans son aire de répartition naturelle... dont fait partie la Haute-Loire. Encourager sa destruction et réclamer « l'abattage complet du loup dans le département » comme le fait le président de la FDSEA 43, Yannick Fialip, revient à provoquer un acte illégal.

Plutôt que la violence, encourageons la cohabitation sereine

Au lieu de céder aux positions extrémistes des syndicats agricoles, les députés de Haute-Loire Laurent Wauquiez et Jean-Pierre Vigier seraient mieux inspirés d'accompagner réellement les éleveurs du département dans leur indispensable adaptation au retour naturel du loup, et d'encourager la mise en place de mesures de protection des troupeaux.

Les éleveurs de Haute-Loire comme ailleurs ont intérêt à cohabiter avec le loup

Après l'installation récente du loup en Lozère et en Ardèche, le possible retour de l'espèce en Haute-Loire est une excellente nouvelle pour le patrimoine naturel du département et pour le développement du tourisme vert dans le Massif Central. Reste à tout mettre en œuvre pour aider les éleveurs qui le souhaitent à s'adapter à la présence du loup. Certains font des efforts et s'en sortent bien, il faut les valoriser. C'est dans l'intérêt des éleveurs eux-mêmes, puisque la France a l'obligation de protéger l'espèce, et puisque les Français sont très majoritairement en faveur de la protection du loup. Les citoyens autres que les éleveurs ont aussi leur mot à dire.

Contacts presse :

Jean-François Darmstaedter - FERUS - Tél. 06 30 20 59 64

Pierre Rigaux - SFEPM - Tél. 06 84 49 58 10

Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17

GMA - Tél. 06 75 66 34 68